

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société Immobilière Athénée Fleuri en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 21.03.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **23.05.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Pierre Daudin, avocat, liquidateur, rue du Stand, 1200 Genève 51
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 du CO.
- Etude de Marc Pictet et Emmanuelle Eardley-Mossaz

1204 Genève

(00936954)